## Demande d'indemnisation

Vous présentez une demande d'indemnisation aux termes d'une police d'assurance souscrite par Zurich Compagnie d'Assurances SA (Direction canadienne) (« Zurich »). Protection d'appareils Likewize (« Likewize ») est l'Administrateur de la police. Crawford & Compagnie (Canada) Inc. (« Crawford ») est dûment autorisée à régler les demandes d'indemnisation au nom de Zurich.

**AVIS JURIDIQUE IMPORTANT**: Compte tenu des circonstances liées à la présente demande, Zurich doit obtenir des renseignements supplémentaires ou vérifier les renseignements fournis. Une personne qui présente sciemment une demande d'indemnisation fausse ou frauduleuse avec l'intention de causer un préjudice, de frauder ou de tromper s'expose à des poursuites civiles ou pénales. Si une fraude est découverte, Zurich ou son représentant autorisé pourrait prendre des mesures pour faire cesser ladite fraude et évaluera tous les recours juridiques à sa disposition.

## Section I : Confidentialité

Vos renseignements personnels sont recueillis afin de fournir les services nécessaires à l'administration de la police et au règlement des demandes d'indemnisation au nom de Zurich. Vos renseignements personnels pourraient être transmis entre Zurich, Likewize et Crawford et utilisés par celles-ci et seront conservés conformément à la législation applicable. Vos renseignements personnels peuvent être communiqués, traités et/ou conservés à l'extérieur du Québec.

Déclaration de confidentialité de Zurich : En communiquant ces renseignements, vous consentez à la collecte, à l'utilisation et à la transmission de vos renseignements personnels dans la mesure où cela pourrait être nécessaire pour consulter, examiner et régler les demandes d'indemnisation. Vos renseignements personnels pourraient être traités et conservés par Zurich, les membres de son groupe et ses représentants autorisés dans des territoires canadiens et étrangers, sous réserve des lois applicables. Si vous avez besoin de renseignements supplémentaires concernant la collecte, l'utilisation, la communication, le traitement et la conservation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels de Zurich par courriel à l'adresse privacy.zurich.canada@zurich.com ou lire notre engagement en matière de protection des renseignements personnels au https://www.zurichcanada.com/fr-ca/about-zurich/privacy-statement. Le demandeur susmentionné peut refuser de consentir ou retirer son consentement à la collecte, à la conservation, à l'utilisation ou à la communication de renseignements personnels; toutefois, le refus de donner son consentement peut empêcher Zurich d'offrir et d'administrer une police d'assurance ou de verser des indemnités. Zurich s'engage à protéger la confidentialité des renseignements personnels fournis. Votre dossier est conservé en sécurité dans nos bureaux ou ceux de notre administrateur ou mandataire. Vous pouvez demander à examiner les renseignements personnels qu'il contient et y faire apporter des corrections en écrivant au : Responsable de la protection des renseignements personnels, Zurich Compagnie d'Assurances SA (Direction canadienne), 100, rue King Ouest, bureau 5500, C.P. Aux fins de l'application de la Loi sur les sociétés d'assurances (Canada), le présent document a été produit dans le cadre des activités d'assurance de Zurich au Canada.

**Déclaration de confidentialité de Likewize :** Pour plus d'informations sur les pratiques de confidentialité de Likewize, veuillez consulter la page <a href="https://likewize.com/privacy-notice-canada/">https://likewize.com/privacy-notice-canada/</a>.

**Déclaration de confidentialité de Crawford :** Pour plus d'informations sur les pratiques de confidentialité de Crawford, veuillez consulter la page <a href="https://www.crawco.ca/fr-ca/legal/privacy-policy">https://www.crawco.ca/fr-ca/legal/privacy-policy</a>.

Section II: Renseignements sur l'abonné

Nom complet de l'abonné inscrit		
Numéro de téléphone mobile		
Opérateur de réseau mobile		
Adresse de facturation		
Courriel		
Numéro(s) de téléphone		

sélectionner le type de pièce $\square$ Permis de conduire $\square$ Pass	opie valide d'une des pièces d'identité émises par le gouvernement indiquées ci-dessus. Veuillez e d'identité que vous avez soumis. seport □Carte de résidence permanente □ Visa temporaire □ Pièce d'identité délivrée par le utre qu'une carte Santé de l'Ontario)
Section III: Détails de la	a demande d'indemnisation
ou le vol de votre appareil à réseau de votre opérateur. E	ou volé, avant de soumettre la présente demande d'indemnisation, vous devez déclarer la perte votre opérateur de réseau mobile, et l'appareil doit être désactivé de façon permanente sur le soumettant la présente demande d'indemnisation, vous reconnaissez et attestez que vous pol de votre appareil à votre opérateur de réseau mobile et avez demandé que l'appareil soit ente sur son réseau.
Marque/modèle de	
l'appareil	
IIEM/NSE/IDEM de l'appareil*	
Veuillez consulter la FAQ pour savoir où trouver l'IIEM/le NSE/l'IDEM de	
votre appareil.	
Date de la perte/de l'incident/de la défaillance	
Mon appareil a subi :	□une perte □ un vol □un dommage □une défaillance
Veuillez décrire la perte, le vol, l'incident ou la défaillance :	
Section IV : Déclaration	
présente demande d'indemn devient la propriété de Zuricl bien, je dois acquitter des fra indiqué lors de la soumission qu'une signature originale. Je renseignements fournis ci-de présentes constitue de la fra	s une demande d'indemnisation à Zurich. Je reconnais que si un bien qui fait l'objet de la nisation et qui a été remplacé ou payé par Zurich est récupéré à n'importe quel moment, il h et doit être retourné à Likewize (au nom de Zurich). Je comprends que si je ne retourne pas ce ais pour non-retour et j'autorise à les prélever en utilisant le même mode de paiement que celuin de la présente demande d'indemnisation. Une signature électronique aura le même effet e confirme que l'appareil mobile qui fait l'objet de la présente demande m'appartient et que les essus sont vrais et exacts. Je comprends que toute déclaration fausse ou trompeuse faite aux ude et peut entraîner des poursuites civiles ou pénales. Zurich peut, à sa discrétion, intenter rement à une demande d'indemnisation frauduleuse.
Signature de l'abonné	
Nom de l'abonné en caractères d'imprimerie	

Date